

LES TUT'ORAUX N°4

AGENDA

A venir

GDT :

Comment interpréter - analyser - construire un discours à partir de documents ?

Diaporama :

Analyser et comprendre une figure statistique

Vidéo :

Avoir confiance en soi pour passer à l'oral"



« La véritable éloquence consiste à dire tout ce qu'il faut et à ne dire que ce qu'il faut. »

La Rochefoucauld





La Tut'Actu

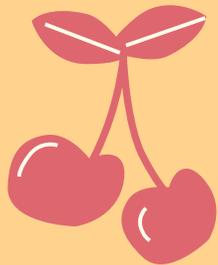
Nous en savons désormais plus sur cette épreuve, en effet celle-ci se compose de 2 mini entretiens multiples (= MEM).

1) Épreuve de synthèse.

- Il y aura un **temps de préparation**.
- L'objectif est la **restitution** devant le binôme examinateur.
- Cette **restitution** pourra porter sur un texte, une figure, un tableau d'un article ou être bien plus générale.
- L'évaluation pourrait porter sur la **démarche scientifique**, la **capacité de synthèse**, la capacité de soulever une **problématique**, l'exposition des **différents points de vue**, la formulation des **hypothèses et des perspectives**, suggérer des **propositions de résolutions**, poser des **question ouvertes**, la présentation de **chiffres/valeurs importants** ayant un intérêt dans le développement scientifique, l'analyse de l'ensemble du document et leurs liens...

2) Présentation du parcours/projet de l'étudiant

- Préparation à l'avance
- L'évaluation pourrait porter sur la **recherche d'informations**, la vérification des **choix d'orientation**, le **projet professionnel**, la démarche de réflexion et de **motivation** de l'étudiant...



Quelques infos sur les FILIERES



Ce MEM a pour objectif d'être assez **personnel**, en effet on ne peut pas connaître tes motivations, tes envies, tes attentes, l'orientation de tes choix, ton histoire... C'est pour cela que cette épreuve doit vraiment **être travaillée à l'avance et réfléchie**. Voici une liste de questions qui pourrait t'aider à la préparer :



- Quelles sont tes **motivations** pour avoir choisi des études de santé ?
- **Pourquoi** as-tu choisi les filières de santé ?
- **Pourquoi** trouves-tu ce métier beau/intéressant/enrichissant ?
- Qu'est ce qui te motive à faire de longues études pour travailler dans ce domaine ?
- As-tu déjà une **idée de métier** ?
Pourquoi ?
- **Pourquoi** penses-tu pouvoir être un bon praticien dans le futur ? Quelles sont tes **qualités** et tes **défauts** ? En quoi penses-tu que cela pourrait t'aider ou te gêner pour travailler dans ce domaine ?

- Quel **parcours scolaire** as-tu eu ? Option ? Centres d'intérêt ? Matière et cours préférés ?
- Quel est ton **opinion** sur les études de santé en général ? (intérêt, évolution, innovation, mouvement...)
- Quel **type d'élève** étais-tu ?
- As-tu réalisé ton **stage de 3e** dans ce domaine ?
- As-tu vécu des expériences personnelles en rapport avec ce domaine ?

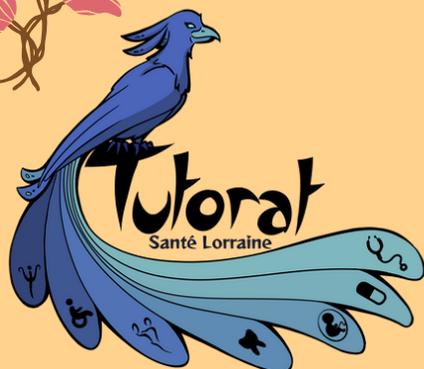
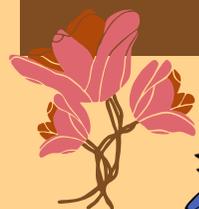


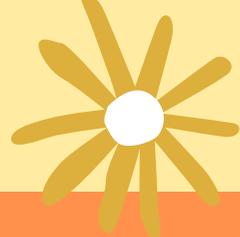
Pour présenter cette épreuve, il est **indispensable** d'utiliser le champ lexical de l'**enthousiasme** : « Je suis **vivement intéressé** par... », « M'impliquer dans cette fonction correspond tout à fait à », « Je serais **très heureux** de pouvoir rejoindre », « Cette mission représente, à mes yeux, une **réelle opportunité de progression personnelle** et ... ».

Il faut adopter une **attitude générale positive** : Un comportement positif, un **sourire**, une **écoute attentive**, l'**acquiescement** sont autant de signes qui montrent l'**enthousiasme**. Les gestes et la **communication non-verbale** ont un rôle fondamental dans la démonstration de la motivation professionnelle. Il faut mettre en valeur l'**adéquation de ton profil** avec cette filière/ce domaine. Voici une liste de motivations professionnelles non exhaustive, bien sûr tu as sûrement **d'autres motivations et expériences personnelles** et ces dernières pourraient **faire la différence** :

- Quête de sens au travail
- Intérêt pour ce domaine
- Missions qui correspondent à tes compétences
- Autonomie
- Innovation, changement perpétuel...

- **Technologies** utilisées dans l'entreprise
- **Altruisme**
- Véritable envie de venir en aide à ceux en difficulté
- Envie de **promouvoir une bonne santé** en population générale...
- Envie de mieux **comprendre le corps humain/les traitements**...





Les fiches métiers

Voici une fiche résumé des métiers « généraux » de chacune des filières de santé. Nous espérons que ceci va t'aider. Mais attention, cette épreuve va fortement dépendre de la **personnalité, de l'identité, de la personnalisation de la présentation**. N'hésite surtout pas à avoir des avis de professionnels de santé que tu connais, à rechercher d'autres informations par toi-même, à associer des connaissances/expériences personnelles en rapport.

La maïeutique

La profession de **sage-femme** est une profession médicale spécifique réglementée par le **code de la santé publique et le code de déontologie des sages-femmes**. La sage-femme (ou le maïeuticien ou homme sage-femme ne représentent que 2,6% des effectifs !) a pour mission **d'accompagner les femmes enceintes tout au long de leur grossesse**, de l'établissement du diagnostic jusqu'au jour de l'accouchement.

Ce métier difficile demande à la fois des **compétences médicales et psychologiques**. Au fil des mois, elle anime des **séances de préparation à la naissance**, prescrit et effectue tous les examens nécessaires, apporte son **soutien psychologique** aux futures mères. Responsable du déroulement de l'accouchement, c'est elle qui pose le diagnostic du début du travail, dont elle suit l'évolution. Aidée de technologies de pointe (monitoring, échographies...), la **sage-femme assure seule la plupart des accouchements (75% des cas)**. Si des complications surviennent, elle doit agir très vite pour faire appel au gynécologue-obstétricien ou au chirurgien. Après l'accouchement, elle s'occupe du nouveau-né, vérifie qu'il est en bonne santé et accomplit les gestes de réanimation si nécessaire.

Elle surveille aussi le **rétablissement de la mère**, puis la conseille sur l'allaitement et l'hygiène du bébé.

La sage-femme peut aussi **assurer le suivi gynécologique** (prescription de moyens de contraception, contraceptif, pose de stérilet et implant, avortement médicamenteux, diagnostic de grossesse, rééducation périnéale...).

L'activité de la sage-femme ne se limite pas à des gestes techniques : elle a aussi un **rôle relationnel très important**. Elle doit savoir expliquer à la future mère comment vont se dérouler les étapes successives, la rassurer et associer le père à ce moment important.

Cette profession implique de **lourdes responsabilités** et des conditions de travail souvent difficiles : **horaires irréguliers, gardes de nuit, stress...** Une grande résistance à la fatigue physique et nerveuse est donc nécessaire.

La plupart des sages-femmes travaillent à **l'hôpital ou dans une clinique privée** (80%). Quelques-unes exercent **en libéral** (16%), ou dans un **centre de PMI** (protection maternelle et infantile) ou de **planification familiale** (4%). Dans ce cas, leur activité se concentre davantage sur la **prévention et la pédagogie**. Le salaire est de **1 800 € brut par mois** pour une sage-femme en début de carrière dans la fonction publique hospitalière, **2 300 € en moyenne pour une sage femme en libéral**. En cours de carrière, une sage-femme peut accéder à d'autres professions, médicales ou paramédicales, en se présentant à des concours ou par le jeu des équivalences de diplômes.

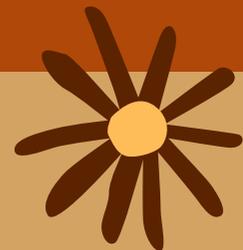
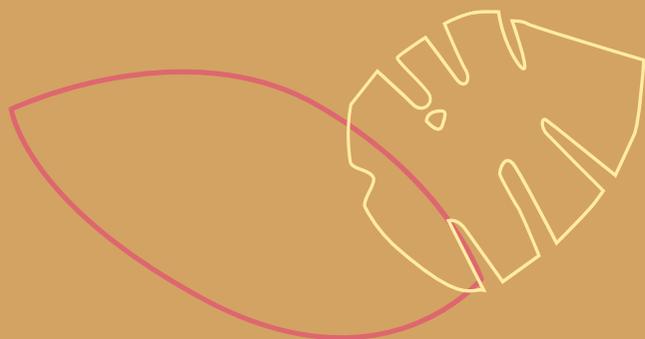


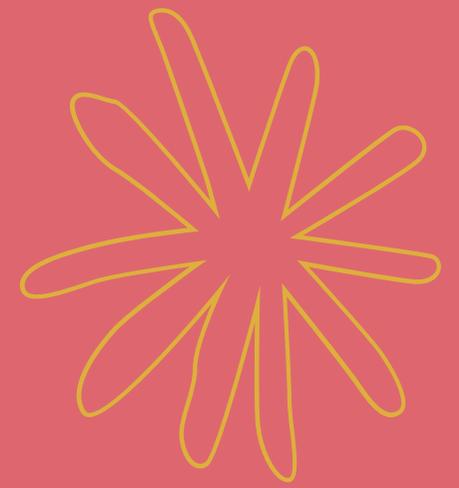


Psychomotricien.ne

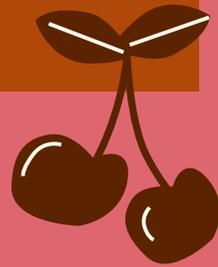
Sur prescription médicale, le **psychomotricien** aide les personnes souffrant de différents **troubles psychomoteurs** (c'est-à-dire confrontées à des difficultés psychologiques exprimées par le corps) en agissant sur leurs **fonctions psychomotrices** : difficultés d'attention, problèmes pour se repérer dans l'espace ou dans le temps... Dans le cadre de **séances de rééducation individuelles ou collectives**, ce spécialiste évalue les capacités psychomotrices de son patient et recherche l'origine de ses problèmes. Il contribue ainsi à la **réhabilitation** et à la **réinsertion psychosociale** du patient et l'accompagne, ainsi que son entourage, tout au long d'un projet thérapeutique. Pour cela, il effectue des **bilans réguliers** dans son domaine d'activité.

La rééducation proposée par le psychomotricien peut prendre différentes formes : son intervention peut notamment porter sur le mouvement, l'action, la communication, les émotions et les représentations... Avec les personnes âgées, le spécialiste privilégiera des activités d'équilibre et de mémoire. Chaque séance, individuelle ou collective, vise à **réconcilier le patient avec son corps**, à lui procurer une **aisance gestuelle** et à lui faire retrouver une sensation de **bien-être physique**. Dans le secteur de la santé, le métier de psychomotricien s'exerce aussi bien à l'hôpital qu'en clinique, en maison de retraite ou en cabinet de ville. Le salaire mensuel brut d'un psychomotricien à l'hôpital est compris entre **1 867€** en début de carrière et **3 115€** en fin de carrière.





Être en bonne santé est un élément important à la pratique de ce métier : selon le projet thérapeutique qui est mis en place pour le patient, le professionnel peut travailler dans une salle équipée ou en plein air. Le psychomotricien utilise également des outils de communication, informatique et vidéo, à des fins thérapeutiques. Il doit faire preuve d'imagination pour créer des exercices de rééducation. Le sens de la pédagogie, la patience et l'écoute sont indispensables pour l'exercice de ce métier.



Sur prescription médicale, le psychomotricien aide les personnes souffrant de différents troubles psychomoteurs (c'est-à-dire confrontées à des difficultés psychologiques exprimées par le corps) en agissant sur leurs fonctions psychomotrices : difficultés d'attention, problèmes pour se repérer dans l'espace ou dans le temps... Dans le cadre de séances de rééducation individuelles ou collectives, ce spécialiste évalue les capacités psychomotrices de son patient et recherche l'origine de ses problèmes. Il contribue ainsi à la réhabilitation et à la réinsertion psychosociale du patient et l'accompagne, ainsi que son entourage, tout au long d'un projet thérapeutique. Pour cela, il effectue des bilans réguliers dans son domaine d'activité.





Pharmacie

Le **pharmacien** vend des médicaments, prescrits ou non par un médecin. Son **rôle de conseil** est très important. La plupart travaillent en **officine**, les autres dans la **biologie médicale**, les établissements de santé, **l'industrie** ou la distribution pharmaceutique, l'armée. Le pharmacien est un **spécialiste du médicament** dans sa globalité.

Les études de pharmacie permettent l'accès à un éventail large de secteurs d'activité (circuit de distribution, vente et conseil, hôpital, armée et sapeurs-pompiers, enseignement et recherche, industrie, biologie, institutions et instances de régulation du médicament...) et de métiers.



Le **pharmacien d'officine** (qui travaille en pharmacie) délivre les médicaments prescrits par le médecin. Il veille aux éventuelles **incompatibilités** et peut proposer des produits non soumis à prescription ou des génériques. Son **rôle d'information, de conseil et de prévention médicale** est très important. Il peut également réaliser des **préparations spécifiques**, toujours sur prescription. Outre sa fonction d'accueil, le pharmacien doit tenir sa comptabilité et gérer stocks et tiers payant.

Le **pharmacien d'hôpital** fournit les médicaments à donner aux malades et **veille au suivi des protocoles** élaborés avec les médecins.

Dans un **laboratoire privé**, le pharmacien-biologiste peut être directeur, tout en effectuant des analyses. Dans un **laboratoire public**, il est **recruté sur concours**. Dans **l'industrie pharmaceutique**, le pharmacien suit le médicament tout au long de son élaboration : recherche, fabrication, contrôle, libération des lots, dossier d'autorisation de mise sur le marché (AMM) et marketing.



Pharmacie



La distribution pharmaceutique est assurée par le pharmacien grossiste répartiteur. Ce dernier achète, stocke et distribue les produits pharmaceutiques dans les officines et pharmacies d'établissements de santé de son secteur géographique. A l'interface entre les laboratoires et les pharmacies, il définit et fait appliquer les procédures relatives au produit et à la réglementation. Il supervise les opérations de contrôle, de la qualité produit et de sécurité et veille à la traçabilité de toutes les opérations effectuées. Il gère les relations clients (commandes, réclamations, renseignements) ainsi que les relations avec les autorités de tutelle ainsi que les déclarations administratives.

Dans la haute fonction publique, les pharmaciens inspecteurs de la santé publique sont chargés d'élaborer les nouveaux textes sur la profession. Ils contrôlent également les fabricants de médicaments, ainsi que les grossistes, les officines et les laboratoires. Ils sont peu nombreux et recrutés sur concours. Des organismes publics comme l'Inserm, l'Inrae, l'Institut Pasteur, l'IRD et le CNRS recrutent quelques pharmaciens R&D pour de la recherche de haut niveau.

Le salaire se situe entre 2 000 € et 2 500 € net par mois pour un pharmacien d'officine débutant selon la localisation de l'officine, À partir de 4 000 € brut par mois pour un pharmacien installé à son compte et environ 3 850 € brut par mois pour un pharmacien débutant à l'hôpital.

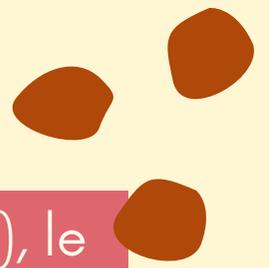
En officine, un assistant pharmacien peut devenir associé et un pharmacien-biologiste peut créer ou racheter un laboratoire d'analyses médicales.

Le pharmacien grossiste répartiteur peut évoluer vers un poste de responsable d'exploitation ou de directeur de site, de responsable des achats ou des approvisionnements, de responsable clientèle, un poste de directeur qualité ou de chef de produit en laboratoire pharmaceutique.

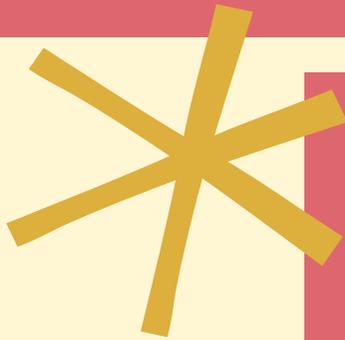




Médecine



Face aux **problèmes de santé** (maladie, blessure, choc psychologique...), le médecin doit faire un **diagnostic** sur la base d'éléments multiples comme l'**interrogatoire clinique** durant lequel le patient décrit ce qu'il ressent, l'auscultation sous forme d'examen, la palpation, la prise de tension et d'autres explorations fonctionnelles. Des **examens complémentaires** comme des radiographies ou des analyses peuvent être nécessaires. Au vu des résultats, un **traitement** peut être prescrit et des soins prodigués. C'est aussi un professionnel qui propose des thérapeutiques s'appuyant sur les **conclusions actualisées** de la communauté médicale scientifique.



En **libéral**, quotidiennement, il peut recevoir de nombreux patients ce qui implique une **grande amplitude horaire**. Dans la plupart des cas, le praticien partage sa journée ou sa semaine en visite à domicile et en réception à son cabinet. Le médecin peut aussi faire des **vacations** auprès de services sociaux ou à l'hôpital. Salarié ou libéral, des gardes de nuit ou de week-end peuvent lui être imposées. Dans tous les cas, les médecins, qu'ils soient généralistes ou spécialistes (cardiologue, radiologue, ophtalmologiste, pédiatre...), doivent être **inscrits auprès du Conseil national de l'Ordre des médecins pour pouvoir exercer**.



Le médecin peut travailler au sein de nombreux secteurs d'activité : industrie pharmaceutique, médecine humanitaire, médecine scolaire, laboratoire, santé publique, médecine du travail.

Le **médecin scolaire** exerce dans les écoles primaires, les collèges et les lycées. Ses missions sont multiples puisqu'il est à la fois **clinicien, expert médical et en santé publique**.

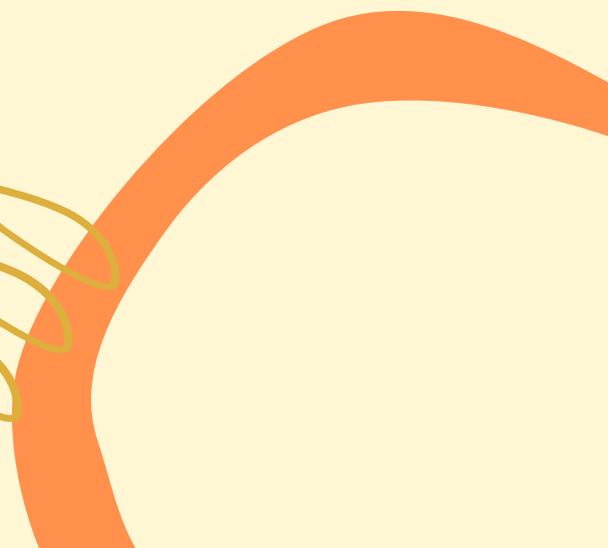
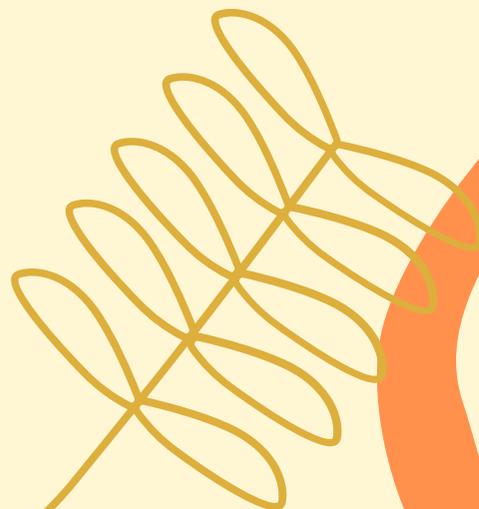


Médecine

En rapport avec son statut et son mode d'exercice, les rémunérations ou revenus d'un médecin peuvent énormément varier. Médecin contrôleur à l'ARS, de 1 700 à 4 800 € en fin de carrière ; généraliste (en libéral) : 5 700 € de revenu en moyenne ; stomatologue (en libéral) : 8 950 € de revenu en moyenne.

Un médecin généraliste, après quelques années d'exercice en libéral, peut s'orienter vers la médecine de contrôle et de santé publique ou vers le secteur de la prévention, et pourquoi pas... le journalisme médical ! D'autres médecins spécialisés peuvent se tourner vers la recherche, s'ils sont admis dans certains organismes comme l'Inserm ou le Cnrs . Pour un temps, le médecin, généraliste ou spécialiste, peut travailler en services d'urgence ou partir en missions humanitaires.

Le médecin peut également choisir de s'orienter vers d'autres pratiques comme l'acupuncture ou l'ostéopathie par exemple.





L'odontologie



Comme beaucoup de métiers du secteur médical, choisir de devenir dentiste commence par une **véritable vocation** : celle de soigner et d'être utile aux autres, alliée à une **forte technicité** et un **goût prononcé pour les sciences**. Spécialiste des pathologies des dents, des gencives et de la mâchoire, le dentiste établit des **diagnostics**, et effectue les soins adéquats. Il a également un **rôle de prévention** auprès du patient. Le **chirurgien-dentiste** est amené à réaliser des opérations chirurgicales parfois délicates, au sein d'un cabinet ou en milieu hospitalier. Le salaire moyen d'un dentiste s'élève à **6 000 € brut par mois**. Les horaires de consultations peuvent être **tardifs et décalés** (astreintes, gardes...). Il faut savoir **gérer le stress et l'appréhension des patients** (notamment des enfants !) Les études sont ardues et longues.

Une **grande dextérité** est nécessaire dans l'application des gestes médicaux, souvent minutieux mais au-delà de l'aspect technique, il faut savoir faire preuve de **psychologie** afin de rassurer des patients aux profils très variés, qui appréhendent bien souvent ces soins pourtant rarement douloureux. La peur de la roulette est toujours bien présente dans l'inconscient collectif ! Il faut également savoir faire preuve d'une **concentration à toute épreuve**, malgré la position parfois inconfortable et la durée des soins, qui peut être longue. Il faut également **savoir s'adapter**, car le métier de dentiste a grandement évolué au fil des années (évolution des techniques, des appareils de soins), et continuera d'évoluer. Il est donc nécessaire de **se former régulièrement**. Le dentiste exerçant en libéral est également amené à s'occuper de la partie **administrative** de son cabinet, et doit posséder des compétences de gestionnaire.

L'odontologie



Une **spécialisation** est possible par une formation en **orthodontie**, **chirurgie-ORALE** ou **parodontie**. Une évolution vers des postes **d'enseignants-chercheurs** en milieu hospitalier ou dans la **recherche industrielle** (industrie pharmaceutique) est également parfaitement envisageable.

Environ 9 praticiens sur 10 exercent leur activité en **statut libéral** au sein d'un cabinet médical, le reste de l'activité se partageant au sein d'établissements médicaux privés ou publics (centres de soins, hôpitaux ou cliniques) en statut salarié. Afin de pouvoir exercer, les chirurgiens-dentistes doivent être inscrits à **l'Ordre national des chirurgiens-dentistes**.



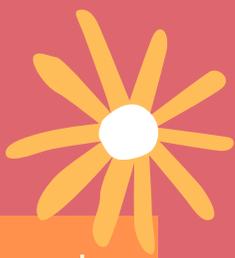
Les missions du dentiste se concentrent principalement sur ses différents points :

- **Diagnostic** des dents des patients via notamment la **radiologie**
- **Traitement et soins des dents** (carie ou autres infections)
- Effectuer diverses **interventions chirurgicales**
- Apporter des **conseils à ses patients** (hygiène bucco-dentaire, traitement, etc...)

Parmi ses actes les plus courants, on retrouve notamment le **détartrage** afin d'enlever la plaque dentaire présente sur la gencive et les dents, le **blanchiment**, les **dévitalisations** en cas de carie avancée, les **extractions** et la **pose de prothèse** et de couronne dentaire.



La kinésithérapie



Le Masseur - Kinésithérapeute agit sur prescription médicale. Il réalise de façon manuelle ou instrumentale des actes destinés à prévenir, rétablir, suppléer l'altération des capacités fonctionnelles de ses patients.

À partir du diagnostic d'un médecin et de l'examen des radiographies, puis de son examen clinique, il décide du **traitement à mettre en pratique** : massages, exercices et mouvements pratiqués par le patient sous son contrôle. Ce travail, réparti sur la durée du traitement, permet de **corriger de mauvaises attitudes**. L'objectif du kinésithérapeute est aussi de **réduire voire de supprimer la douleur**. S'il soigne les **affections bénignes** telles que les lombalgies, les torticolis ou les entorses, il traite aussi les **traumatismes** dus aux accidents ou les conséquences du vieillissement. Il **palpe, masse, remodèle** les muscles avec douceur ou intensément suivant les besoins. Il utilise crèmes et onguents, la chaleur, le froid ou l'électricité. Il donne aussi des **conseils au patient** afin qu'il puisse **s'auto-éduquer** et éviter de rencontrer à nouveau les mêmes difficultés. Il intervient également dans le **domaine sportif** en cas de traumatisme musculaire, par exemple, (remise en forme, relaxation, massage) et en **thalasso-thérapie** (balnéothérapie, hydrothérapie...).

Il peut travailler en **libéral** (formule choisie par la plus grande majorité des kinés diplômés), seul ou avec des associés dans un cabinet privé. Il peut aussi exercer dans des **hôpitaux, centres de rééducation fonctionnelle ou établissements thermaux** où il est associé à une **équipe inter-professionnelle**.

Une **bonne résistance physique** est indispensable. Il travaille le plus souvent debout et produit des efforts physiques prolongés.



La kinésithérapie

Dans le **secteur public hospitalier**, les salaires nets sont compris entre **1 600 € par mois pour un kiné débutant** et **3 000 € pour un cadre de santé en fin de carrière**. Dans les établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées : **1 790 € brut**.

Dans les hôpitaux, après une **expérience professionnelle de quatre ans**, le masseur-kinésithérapeute peut préparer le **diplôme de cadre de santé** en un an ou celui de directeur de soins, en deux ans.

Cette formation lui permet **d'occuper un poste d'encadrement** dans un service ou de formateur auprès d'étudiants. Il peut aussi **se spécialiser** : sport, rhumatologie, kinésithérapie respiratoire...

